

- Zones pastorales des Alpes françaises -

Conforter les systèmes d'élevage pastoraux

S'inscrire dans les projets de territoire

Les zones pastorales sont des espaces de pâturage extensif situés hors des alpages



Zone pastorale en coteaux
© T. Boucher CA38 / ADABEL.



Des milieux (semi-)ouverts
© Mairie Gréolières



Pelouses sèches pâturées
© D. Tatin

**Prairies
permanentes**

Les zones pastorales

Alpages

Des surfaces pâturées

avec une ressource végétale
spontanée herbacée,
arbustive et/ou arborée

**Des surfaces
productives**

pour les systèmes d'élevage
(alimentation, gestion du
troupeau, organisation du
travail)

**Un atout pour la
biodiversité**

Connectivité écologique
Diversité des habitats et
espèces, ordinaires et
remarquables

- Les zones pastorales répondent à des dénominations variées selon leur localisation et leurs caractéristiques (parcours, zones intermédiaires, montagnettes...).
- Elles présentent **diverses conditions écologiques et fonctionnalités pastorales**.
- A l'échelle des Alpes, ces zones partagent des enjeux interdépendants, en termes de **valorisation pastorale**, de **préservation de la biodiversité** et de **gestion du multiusage**.

Par abandon ou extensification des pratiques pastorales, ces zones pastorales subissent **un embroussaillage et une fermeture des milieux qui s'accroissent, ce qui remet en cause leur multifonctionnalité**.

Quelles pistes d'action pour les zones pastorales des Alpes françaises ?

Cette feuille de route propose des pistes d'action pour conforter la place des zones pastorales à la fois dans les systèmes d'élevage et au sein des projets de territoire.

Issue du croisement de différents travaux et expertises sur les zones pastorales des Préalpes, elle cible principalement les acteurs publics, des territoires jusqu'au massif, en fournissant des éléments à décliner et opérationnaliser par les instances et outils de gouvernance.

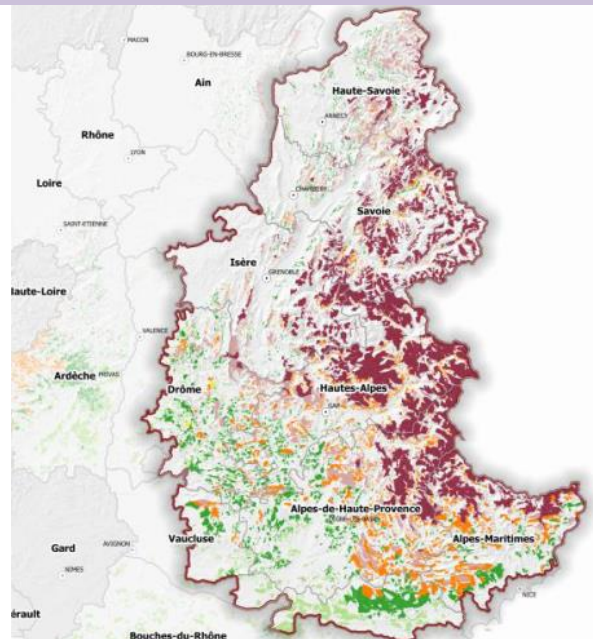
Les zones pastorales des Alpes françaises représentent a minima 40% du domaine pastoral

Le dernier recensement pastoral a permis d'identifier **plus de 5000 zones pastorales**, couvrant environ 450 000 hectares à l'échelle du massif alpin.

Ces zones se distinguent des **prairies permanentes**, à la gestion plus intensive (fauche, fertilisation...), et des **unités pastorales ou alpages**, qui accueillent les troupeaux durant l'estive.

Source : Enquête Pastorale 2012-2014

! Recensement non exhaustif des zones pastorales à l'échelle du massif !



Quelques caractéristiques écologiques et pastorales

- **Des surfaces diverses** en termes de conditions écologiques, d'habitats et d'espèces, caractérisées fréquemment par des reliefs ou microreliefs complexes, des végétations hétérogènes composées de plusieurs strates, des sols qui peuvent être superficiels et/ou pierreux ;
- Une contribution à la **trame des milieux (semi-)ouverts** et aux **connectivités écologiques** à l'échelle des Préalpes et du massif alpin ;
- Des **atouts** pour les systèmes d'élevage, qui les mobilisent différemment : contribution à l'autonomie fourragère, réponses aux critères des signes d'identification de qualité et d'origine, pression foncière moindre que sur d'autres types de surfaces agropastorales dans certains contextes, rôle tampon de certaines de ces surfaces face aux aléas météorologiques, ... ;
- De **nombreuses contraintes** à l'usage pastoral : foncier souvent morcelé et à l'accès parfois précaire, accessibilité et équipements parfois insuffisants, multiusage fréquent, prédation, périurbanisation ...

Un focus sur deux types de zones pastorales

- Les **parcours préalpins** (Préalpes du Sud, Drôme, Vercors sud...) ont fait l'objet d'une reconquête pastorale dès les années 1970/80. De nombreuses données sont disponibles sur ces milieux qui occupent une place essentielle dans l'alimentation de nombreux systèmes d'élevage.

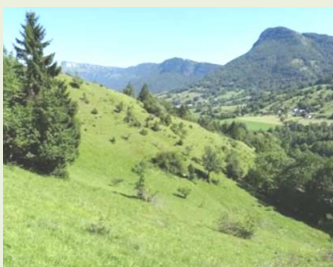


Parcours préalpins

© L. Garde,
CERPAM

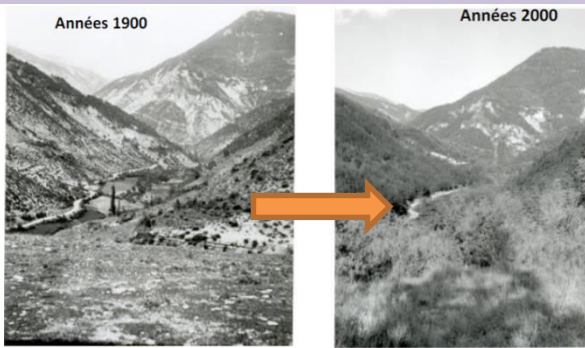
Zones intermédiaires

© PNR des Bauges



- Les **zones intermédiaires** (Préalpes du Nord, Alpes internes) sont moins bien caractérisées et généralement imbriquées en mosaïque fine avec d'autres milieux. Elles sont souvent mobilisées en intersaisons et peuvent être réservées à certains types d'animaux selon les systèmes d'élevage et les productions (ex. lots de renouvellement ou taris, petits ruminants non estivés, ...).

Une tendance à la fermeture des milieux et des paysages, avec des conséquences en chaîne

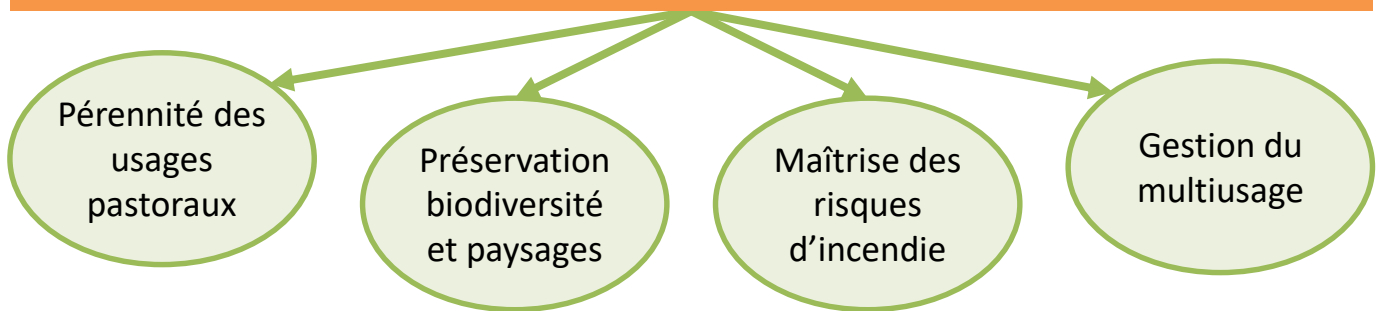


Progression des ligneux – Diois 1990/2000
© Jobbé-Duval 2014



Embossaillement des balcons de Belledonne – 1975/2014 © G. Rebuffet

A la croisée de multiples enjeux,
le devenir des zones pastorales interroge les acteurs agropastoraux et territoriaux
dans un contexte généralisé de fermeture des milieux
et d'expansion des strates ligneuses et arbustives.



Une feuille de route pour des zones pastorales multifonctionnelles

- Les zones pastorales contribuent à l'alimentation des troupeaux, et ainsi **soutiennent les élevages pastoraux dans leur dimension économique de production.**
- Leurs usages pastoraux induisent des **co-bénéfices** (entretien de l'espace...) et font face à certaines **contraintes** (prédation induisant la présence de chiens de protection...).
- Leur **gestion est souvent individuelle**, ce qui semble complexifier la lisibilité ou l'accessibilité à des **modalités de soutien et de valorisation adéquats.**
- Pour maintenir ou reconquérir leurs qualités pastorales et environnementales, l'enjeu est de (re)donner aux zones pastorales des **valeurs économiques, sociales et environnementales partagées.**
- **Quatorze pistes opérationnelles** sont structurées autour de six thématiques :

Connaître

Co-construire, décliner et diffuser les connaissances sur les zones pastorales

S'organiser

Faciliter l'action collective en zone pastorale

Valoriser

Soutenir la viabilité agropastorale et les bénéfices associés

Mobiliser

Conforter les usages des zones pastorales par les systèmes d'élevage

Partager

Renforcer l'intégration des zones pastorales dans le projet territorial

S'adapter

Favoriser la résilience et accompagner les changements

Connaître

Co-construire, décliner et diffuser les connaissances sur les zones pastorales

Piste 1 : Mieux identifier les zones pastorales à l'échelle alpine

Identifier avec précision et exhaustivité les zones pastorales du massif peut favoriser leur prise en compte territoriale et faciliter la mise en œuvre d'actions de gestion.

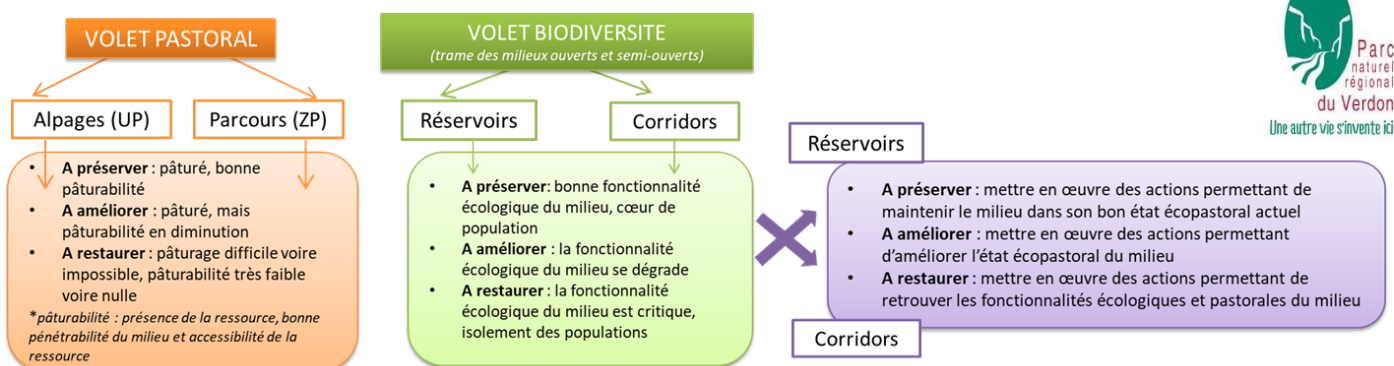
- **L'Enquête Pastorale** (2012-2014) constitue une base remobilisable **sur les caractéristiques d'usages pastoraux**, à réactualiser au niveau du massif alpin, et à compléter vis-à-vis de **la propriété** et de **l'usage du foncier**.
- **Les plans et diagnostics territoriaux pastoraux** (PPT, POPI, ...) contribuent au **recensement** de ces zones et à la formulation concertée **d'actions opérationnelles**.

Piste 2 : Croiser diagnostics écologique et pastoral en zone pastorale

Considérer les fonctionnalités et enjeux à la fois écologiques et pastoraux en zones pastorales permet d'orienter la gestion en s'appuyant sur les savoir-faire pastoraux.

- **Une grille mutualisée d'indicateurs agroenvironnementaux** à construire pour qualifier l'état des zones pastorales et suivre leurs dynamiques de changement.
- **Des suivis par photos aériennes ou des relevés de terrain pluriannuels** à initier ou pérenniser, en plus de focus sur des habitats remarquables (ex. pelouses sèches), pour caractériser sur le temps long les sensibilités et évolutions des milieux.

Principe de caractérisation éco-pastorale – une méthode qui considère explicitement les zones pastorales (ZP), réalisée et mise en œuvre par le PNR du Verdon



Piste 3 : Considérer les zones pastorales dans les trames écologiques

Les zones pastorales forment un réseau de milieux qui contribue à la connectivité écologique à l'échelle du massif ainsi qu'aux projets paysagers des territoires.

- **Une intégration ciblée dans les travaux sur les connectivités écologiques** (trames vertes ou oranges, corridors entre sites Natura2000...), qui associe explicitement ces zones au maintien d'activités pastorales.
- Une réflexion à ouvrir aux échelles (inter-)régionales pour **renforcer l'identification et le suivi des zones prioritaires** dans les trames écologiques.

Mobiliser

Conforter les usages des zones pastorales par les systèmes d'élevage

Piste 4 : Accompagner la technicité pastorale

Mobiliser les végétations des zones pastorales relève d'une technicité fine pour répondre aux besoins des troupeaux et aux enjeux environnementaux locaux identifiés.

De nombreuses compétences existent déjà ; elles sont à conforter et à diffuser auprès d'un public élargi d'éleveurs et bergers, de services techniques agropastoraux et également de collectivités et gestionnaires territoriaux.

- **Des échanges entre pairs, visites de terrain et formations techniques** : gestion de l'embroussaillage, valorisation de la strate arbustive par le pâturage, complémentarité avec les autres surfaces productives de l'exploitation, en année standard et en cas d'aléa météorologique impactant la ressource fourragère...
- **Un financement spécifique** à flécher sur l'accompagnement technique et l'animation de projets en s'appuyant notamment sur des dispositifs territorialisés (PAEC, Plans Pastoraux Territoriaux, Contrats ENS départementaux, fonds LEADER, GIEE...).



© PNR Baronnies Provençales, ADEM

Différents équipements et pratiques d'entretien, régulièrement renouvelées, sont souvent nécessaires pour permettre le pâturage en zones pastorales.

Le dimensionnement des aménagements et des actions d'amélioration pastorale (abreuvement, débroussaillage...) est à optimiser selon les usages pastoraux en place et la consommation des troupeaux.



© PNR Vercors

Piste 5 : Tendre vers un soutien flexible et adapté des pratiques

*Accompagner la diversité des élevages qui mobilisent de manière complémentaire les zones pastorales passe par l'articulation entre des **soutiens à des collectifs** (d'éleveurs, de propriétaires fonciers...) et des **soutiens individuels** aux éleveurs.*

Des soutiens adaptés doivent ainsi pouvoir être mobilisés au titre des bénéfices collectifs apportés par le maintien ou la reconquête des usages en zones pastorales.

- Des **aides pérennes**, par des mesures localisées sur les zones pastorales (mais peu pertinentes si parcelles trop petites ou morcelées) et complétées par des mesures systèmes (liées aux systèmes d'élevage pastoraux mobilisant ces zones).
- Une **facilitation administrative, financière ou matérielle** par les territoires et les propriétaires pour **créer et entretenir des unités fonctionnelles** (accès, abreuvement, clôtures, signalétique, amélioration pastorale, abris, emplois de berger ...).
- **Un cadre administratif de soutien adapté** pour considérer les usages particuliers de ces zones selon les contextes (gestion individuelle ou collective, pâturage en forêt, utilisation annuelle ou non, éligibilité des surfaces à composante ligneuse...).

S'organiser

Faciliter l'action collective en zone pastorale

Piste 6 : Soutenir les dynamiques de projet sur le long terme

Trois ingrédients pour favoriser la mobilisation de procédures ou d'outils collectifs, autour des différents champs de l'action territoriale (entre autres, stabilisation de l'accès au foncier (cf. piste 7), gestion des milieux et des paysages, organisation des activités pastorales, ...).

Un besoin territorial
pour structurer la dynamique collective autour d'un projet local (installation d'un éleveur, projet paysager...)

Un porteur bien identifié
comme moteur sur le temps long d'émergence, de vie et de transmission du projet (ex. : collectivités locales, PNR...)

Une animation financée,
par exemple via les plans territoriaux (PPT, POPI), pour permettre l'information régulière et la concertation multi-acteurs.

Piste 7 : Stabiliser l'accès au foncier en zones pastorales

Le morcellement foncier et la difficulté de contractualisation avec les propriétaires limitent la capacité à investir dans l'aménagement des zones pastorales et à les intégrer dans les projets d'exploitation ou d'installation. Des options d'action :

→ **Promouvoir des dynamiques collectives de propriétaires** par une médiation foncière (Association Foncière Pastorale, regroupement de propriétaires forestiers type ASL...);

Un exemple d'Association Foncière Pastorale en zone pastorale :
l'AFP de Saint-Julien (Maurienne, SEA 73)



© SEA 73

Les actions de reconquête de surfaces agricoles menées par l'AFP sont rendues possibles par la maîtrise foncière sur un parcellaire morcelé.

→ *Des mesures de gestion favorables à la conservation des pelouses sèches ainsi qu'à la valorisation pastorale !*

- Stabiliser l'accès au foncier par des **baux ou conventions pluriannuelles de pâturage** pour consolider les usages et les équipements de ces zones ;
- Accompagner les gestionnaires territoriaux dans la **mise en œuvre de politiques d'acquisition et d'interventions foncières coordonnées**, dans l'objectif de maintenir ou de développer les activités pastorales (Groupement d'Intervention Foncière, conservatoire du foncier agropastoral, départements au titre de la taxe ENS, Conservatoire du littoral...);
- **Inform**er sur les outils et **animer** ce processus multi-acteurs (propriétaires, commune, DDT, service pastoral, chambre d'agriculture, éleveurs, SAFER, ONF, ...).
- **Mobiliser les collectifs d'éleveurs** (SICA, groupements et collectifs pastoraux...) pour encourager cette dynamique.
- **Etendre certains périmètres d'AFP** pour intégrer davantage de zones pastorales.

Partager

Renforcer l'intégration des zones pastorales dans le projet territorial

Piste 8 : Favoriser le multiusage par des actions de médiation

Une communication renforcée, engageante et positive, est nécessaire pour faire (re)connaître les problématiques associées au multiusage des zones pastorales.

- Des communications ciblées auprès des **élus** sur les enjeux locaux ;
- Une information tournée vers le **grand public**, impliquant par exemple des médiateurs scolaires et la formation / sensibilisation des acteurs touristiques.



Livret à l'attention des propriétaires de terres agricoles ou forestières du Luberon

© PNR Luberon



Médiateurs lors d'une action de sensibilisation

© PNR Préalpes d'Azur

Piste 9 : Développer des lieux et outils de concertation

Pour faciliter le partage des visions, connaissances et usages, et mettre en avant l'intérêt général porté par la gestion durable des zones pastorales, les acteurs des territoires peuvent se mobiliser conjointement via :

- **La formalisation des engagements des acteurs locaux** autour de valeurs territoriales, de règles d'usage négociées localement et d'actions concrètes (définition de servitudes d'accès, organisation de chantiers collectifs, mobilisation des services techniques départementaux pour le débroussaillage et le brûlage...) ;
- **Différents vecteurs de médiation à investir** : comités de pilotage des plans pastoraux ou autres (plan Paysage, charte PNR...), guides d'accompagnement de manifestations sportives, panneaux signalétiques, éco-volontaires, visites de terrain avec lectures de paysage... ;
- **Une animation large et financée** de l'amont à la réalisation et au suivi des actions, mobilisant acteurs pastoraux, forestiers, cynégétiques, territoriaux, touristiques, de la conservation de la biodiversité ...

Atelier coopératif pour croiser enjeux pastoraux, forêt et DFCI, biodiversité, multiusage...

© CERPAM, POPI des Baou (Préalpes d'Azur)



Un exemple d'engagement collectif hors des Alpes : le Pacte Pastoral Intercommunal des Cévennes

© Com. Com. CAC-TS

Valoriser

Soutenir la viabilité agropastorale et les bénéfices associés

Piste 10 : Valoriser les productions pastorales

L'utilisation des zones pastorales est à conforter par la bonne valorisation des produits pastoraux (viande, lait, laine). Signes d'identification de qualité et d'origine, marques, labels, coopératives, circuits et filières courts... autant d'opportunités à mobiliser !

- **Les cahiers des charges** des productions sous signes d'identification de qualité et d'origine peuvent encourager le recours aux zones pastorales (chargements, périodes de pâturage, localisation des parcelles, origine des fourrages).
- **Un besoin de réflexion collective** pour porter et articuler des démarches de qualité, identifiant la dimension pastorale des produits, à l'échelle massif ou déclinées localement, par production et/ou territoire (+ quels rôles des Plans d'Alimentation Territoriaux ?).

Alimentation des troupeaux, protection contre certains risques naturels comme les incendies, diversité des habitats pour la biodiversité...

© SEA 74



Lorsqu'elles sont maintenues dans un état écologique et pastoral favorable, les zones pastorales contribuent positivement aux dynamiques paysagères, environnementales et économiques des territoires !

Piste 11 : Favoriser la convergence autour des enjeux sylvopastoraux

Des politiques actives, portées par les départements et territoires, mobilisant acteurs pastoraux et sylvicoles, peuvent favoriser la gestion des zones pastorales autour d'accès facilités, d'actions d'entretien concertées et d'équipements mutualisés.

- **Articuler les itinéraires techniques sylvicoles et pastoraux** à l'échelle du massif forestier et de la parcelle pour conforter les différentes modalités de pâturage en forêt.
- **Remobiliser les expériences acquises en zone méditerranéenne** autour des enjeux DFCI (Plan de Prévention des Risques Incendie de Forêt, aménagement de grandes coupures de combustible, équipements pastoraux et mesures de soutien).

Piste 12 : Pérenniser la trame pastorale à l'échelle du massif

Sécuriser les usages pastoraux actuels et futurs est nécessaire pour assurer le maintien des qualités environnementales et fourragères de la trame pastorale.

- **Sécuriser le foncier agropastoral** pour éviter son détournement vers des usages excluants (artificialisation, urbanisation...) par exemple via les documents de planification.
- **Assurer l'entretien ou la reconquête de zones pastorales potentiellement mobilisables**, pour de nouvelles installations ou du redéploiement pastoral (pertinence à raisonner au cas par cas en fonction des dynamiques agropastorales locales).

S'adapter

Favoriser la résilience et accompagner les changements

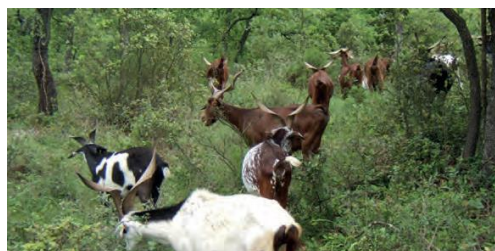
Piste 13 : Encourager la résilience climatique des systèmes d'élevage

Les zones pastorales contribuent à la résilience climatique des systèmes pastoraux :

- en offrant **une palette de solutions pour l'alimentation** des troupeaux capables de valoriser des végétations hétérogènes (graminées fines et grossières, ressources herbacées et arbustives ...),
- en tant qu'**espaces tampons**, mobilisables de manière variable en fonction des aléas météorologiques et de la tension sur les ressources fourragères.

→ **Remobiliser des outils existants** (PAEC, MAEC), en renforçant leur dimension climatique, et en proposant des mesures explicitement contractualisables sur ces zones porteuses de solutions.

→ **Articuler l'échelle parcellaire et celle du système d'exploitation** dans les diagnostics pour proposer une gestion adaptée, en caractérisant les places des zones pastorales dans les systèmes d'élevage (système d'alimentation, organisation du travail...).



© Enquête pastorale 2012-2014

Les zones pastorales peuvent représenter un atout pour les systèmes pastoraux face au changement climatique, mais sont aussi des espaces sensibles à la prédation par le loup.



© PNR Vercors

Piste 14 : Accompagner la co-adaptation à la prédation par le loup

De nombreuses zones pastorales présentent une forte vulnérabilité à la prédation (milieux embroussaillés ou semi-ouverts, moyens de protection individuels et non mutualisés comme en alpage...).

→ Des zones à considérer pleinement pour **les actions d'accompagnement** de la profession pastorale et **la mise en œuvre de droits de tirs**, et pour anticiper les conséquences des **reconfigurations spatiales ou de pratiques** liées à la prédation.

→ Des besoins de soutien particulièrement pressants :

- pour la **cohabitation entre usagers de loisir et chiens de protection**,
- pour la **(ré)ouverture des milieux** (meilleure visibilité des animaux et efficacité des chiens).



Campagnes de communication sur les comportements à adopter face aux chiens de protection

© (gauche) Réseau pastoral alpin, PNR Bauges
© (droite) Com. Com. Alpes Provence Verdon

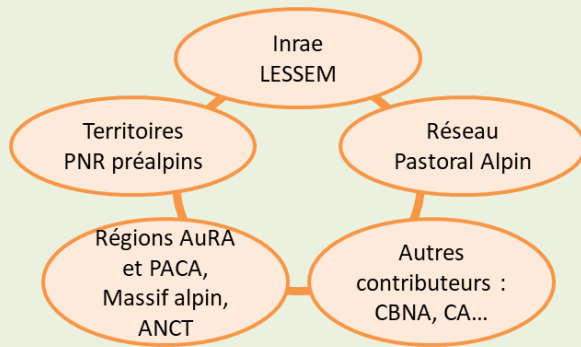


Quel comportement adopter face aux chiens de protection ?

Cette feuille de route est une production du projet CEPAZ

Continuités Ecologiques et trame des PARcours préalpins
et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises

Un partenariat transdisciplinaire



Trois phases de projet (2019-2021) autour des zones pastorales préalpines

1- Eléments de caractérisation

2- Zooms thématiques et territoriaux

3- Leviers de gestion
→ feuille de route



Zone intermédiaire
en Haute-Savoie © SEA 74

**Les zones pastorales du
massif alpin :
des faciès variés pour des
enjeux convergents !**



Parcours d'intersaison dans le
Verdon © E. Crouzat, Inrae

L'ensemble des productions CEPAZ est à retrouver en ligne

<https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy>

- **Caractérisation générale des zones pastorales préalpines** : bilan de phase 1
- **Zooms territoriaux** : retours d'expérience des PNR et de territoires préalpins sur les enjeux et leviers de gestion en zones pastorales
- **Zooms thématiques** :
 - Places des zones pastorales dans les systèmes d'alimentation
 - Structuration foncière et Associations Foncières Pastorales en zones pastorales
 - Trame écologique et zones pastorales dans les PNR préalpins
- **Fiches techniques du Réseau Pastoral Alpin** autour d'outils de gestion pour les zones pastorales (description, mobilisation en zones pastorales, illustrations)
- **Feuille de route** sur des leviers de gestion pour les zones pastorales (*ce document*)

Partenaires institutionnels et financiers du projet CEPAZ